

Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina



PLAN D' ACTIONS 2014

1 – Axe Stratégique N° 1 : Amélioration des services techniques et économiques offerts aux membres

Objectifs Spécifiques	Stratégies d'intervention	Actions préconisées
1 - Améliorer l'accès des riziculteurs aux facteurs de production	Stratégie 1 – Faciliter l'accès des producteurs à davantage de superficies rizicoles	A1.1.1 – Elaborer 1 argumentaire de plaidoyer visant à accélérer la mise en œuvre des politiques, programmes et projets sur la filière pour augmenter les superficies aménagées ;
		A1.1.2 – Réaliser 5 études de faisabilité en vue de mobiliser des ressources nécessaires aux désensablements et aux réhabilitations des ouvrages actuels
		A1.1.3 - Désensabler et réhabiliter 2 ouvrages de maîtrise d'eau actuels des zones de productions aménagés
		A1.1.4 – Reboiser 50 km de berges des barrages et retenues d'eau pour réduire le phénomène de l'ensablement
	Stratégie 2 – Faciliter l'accès des producteurs aux intrants	A1.1.5 – Faire 1 plaidoyer en Alliance d'autres acteurs (CPF, CIR-B) pour encourager l'Etat et les PTF à fournir des intrants
		A1.1.6 – Elaborer 1 programme de production et de commercialisation de semences améliorées de riz
		A1.1.7 – Former 30 semenciers sur la technique de production des semences améliorées de riz
		A1.1.8 – Appuyer 30 semenciers à produire des semences améliorées
	Stratégie 3 – Faciliter l'accès des producteurs aux équipements performants	A1.1.9 – Faire 1 Plaidoyer en alliance avec d'autres acteurs (CPF) auprès des décideurs pour obtenir une subvention sur les équipements de production ou des lignes de crédit adaptées à cet effet
		A1.1.10 - Mettre en place 1 mécanisme facilitant l'acquisition des équipements par les riziculteurs
		A1.1.11 – Fournir des équipements de production et de post-récolte aux OPR (3 tracteurs, 10 motoculteurs, 10 vanneuses, 10 batteuses)
		A1.1.12 - Former 60 responsables d'OPR sur l'utilisation et la gestion des équipements en commun
		A1.1.13 – Organiser 1 table ronde sur le financement de la production et la commercialisation du riz
2 - Améliorer la performance	Stratégie 4 – Améliorer le niveau de	A1.2.1 – Former 240 producteurs sur les itinéraires techniques du riz et les activités de post-récolte

des exploitations de riz	maîtrise des techniques de riz par les riziculteurs	A1.2.2 – Organiser 4 visites d'échanges bords champs entre producteurs
		A1.2.3 - Réaliser des visites de suivi technique des parcelles
	Stratégie 5 - Vulgariser les bonnes pratiques de production de riz	A1.2.4 – Former 90 producteurs sur les bonnes pratiques de riziculture (PPU, SRI, Compost) et à la mettre en place des parcelles d'expérimentation
		A1.2.5 - Appuyer 60 producteurs à mettre en place des parcelles d'essais sur les bonnes pratiques de production du riz
		A1.2.6 – Réaliser 240 fosses de compostage au profit des riziculteurs
	Stratégie 6 – Mettre en place le CEF dans les OPR	A1.2.7 – Former 25 producteurs sur la démarche et la mise en place des outils CEF de suivi technico-économique des cultures de riz
		A1.2.8 – Appuyer 25 producteurs à mettre en place le Conseil à l'exploitation familial (CEF)
		A1.2.9 – Tenir 1 rencontre annuelle des producteurs pratiquant le CEF pour faire le bilan de fin de campagnes agricoles
		A1.2.10 – Ouvrir 10 centres d'alphabétisation pour favoriser la mise en place du CEF dans plusieurs exploitations familiales
	3 - Organiser et mieux structurer la commercialisation	Stratégie 7 – Doter les OPR d'équipements (matériels et infrastructures) de commercialisation
A1.3.2 – Réhabiliter 2 anciens magasins de stockage disponibles dans les zones de production du riz		
Stratégie 8 – Diffuser les expériences de bonnes pratiques de commercialisation au sein des OPR		A1.3.3 – Former 60 responsables d'OPR sur les approches de warrantage et de vente groupée
		A1.3.4 – Appuyer 5 OPR à mettre en place des actions de warrantage et de vente groupée
Stratégie 9 – Renforcer les compétences des OPR dans la gestion du service de commercialisation		A1.3.5 - Réaliser 1 étude sur les goulots d'étranglement du marché du riz paddy
		A1.3.6 – Organiser 60 sessions de concertation entre les acteurs de la filière riz au niveau local pour faciliter la commercialisation
		A1.3.7 - Former 90 membres des OPR sur des thématiques d'amélioration de la vente (gestion des stocks, stratégie de vente groupée, contractualisation, etc.)
		A1.3.8 – Organiser 4 visites d'échange entre les OPR sur la commercialisation à l'intérieur du pays
Stratégie 10 – Réaliser des actions de promotions du riz national		A1.3.9 – Organiser 1 foire du riz national
		A1.3.10 – Participer à 1 journée promotionnelle des produits locaux
		A1.3.11 – Organiser 1 bourse céréalière avec le riz comme produit phare
		A1.3.12 – Participer à 2 événements de promotion du riz organisés par d'autres acteurs à l'intérieur et à l'extérieur
		A1.3.13 – Créer et gérer 1 comptoir du riz national à Ouagadougou

		A.1.3.14 - Améliorer les relations entre les OPR et les acheteurs institutionnels (SONAGESS, PAM, Entreprises de Transformation)
		A1.3.15 – Réaliser des campagnes de sensibilisation (sur les médias pour faire connaître le riz national et sur le rôle de l'UNPRB dans la représentation et la défense des intérêts des membres).
		A1.3.16 – Construire et équiper 3 Mini-rizeries

2 – Axe Stratégique n° 2 : Amélioration de l'organisation des riziculteurs et de la structuration des organisations de producteurs de riz

Objectifs Spécifiques	Stratégies d'intervention	Actions préconisées
1 - Accompagner le processus d'organisation des producteurs et de consolidation des OPR	Stratégie 1 – Appuyer l'organisation des riziculteurs dans les zones de production du pays	A2.1.1 – Organiser 10 rencontres de sensibilisation des riziculteurs dans tout le pays sur la vie coopérative et l'utilité d'être organisée A2.1.2 – Recenser tous les membres de l'UNPRB en demandant à chaque OPR membre de communiquer le nombre de ses adhérents
	Stratégie 2 – Doter les OPR de textes juridiques réglementaires (OHADA) et accompagner leur reconnaissances par les autorités compétentes	A2.1.3 – Appuyer 15 OPR dans l'élaboration ou la relecture de leurs textes juridiques et réglementaires A2.1.4 – Appuyer la tenue des AG de création et/ou de validation des textes statutaires et réglementaires de 15 OPR de base
		A2.1.5 - Accompagner 15 OPR dans leurs procédures de reconnaissance auprès des autorités compétentes
	Stratégie 3 – Doter les OPR d'outils de gestion administrative et financière	A2.1.6 – Appuyer la mise en place des outils de gestion au sein de 15 OPR
2 - Promouvoir la structuration des OPR à l'échelle du pays	Stratégie 4 – Promouvoir la structuration des OPR au niveau national	A2.2.1 - Organiser 1 atelier national de relecture des textes l'UNPRB
		A2.2.2 – Organiser 10 sessions de concertation entre les OPR sur leur mise en unions dans 15 provinces
		A2.2.3 – Appuyer 5 Unions d'OPR dans la tenue de leurs AG de création dans les provinces
		A2.2.4 – Organiser 1 atelier national de définition et de clarification des missions des différents niveaux de structuration des OPR

		A3.2.5 - Organiser 1 session de concertations nationale entre les OPR sur une thématique structurante (mécanisation, crédit, intrants, commercialisation, etc.)
--	--	--

3 – Axe Stratégique N° 3 : Renforcement des capacités techniques et de gestion des OPR à tous les niveaux

Objectifs Spécifiques	Stratégie d'intervention	Actions préconisées
1 - Améliorer la gouvernance interne et la gestion des OPR	Stratégie 1 - Améliorer le fonctionnement institutionnel des OPR	A3.1.1 – Former 60 responsables sur le fonctionnement et la gestion des coopératives pour améliorer le niveau organisationnel des OPR
		A3.1.2 – Former 60 élus des OPR sur leurs rôles et tâches
		A3.1.3 – Former 120 responsables des OPR sur la tenue des outils de gestion des OPR
		A3.1.4 - Former 60 responsables d'OPR sur la gestion comptable de leurs structures
		A3.1.5 – Former 15 responsables d'OPR sur l'utilisation de l'outil informatique (Word, Excel, Internet, etc.)
		A3.1.6 – Organiser 4 voyages d'échanges entre les OPR au niveau national sur des expériences « réussies » d'organisation et de gestion des OPR à l'extérieur de la filière
		A3.1.7 - Organiser 1 voyage d'échanges avec d'autres organisations paysannes à l'intérieur du pays sur la gestion des responsabilités au sein des OPR
		A3.1.8 – Adapter le manuel des procédures de l'UNPRB aux fonctionnements des OPR et le vulgariser
2 - Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des OPR	Stratégie 2 - Doter les OPR de plans d'actions	A3.2.1 - Former 60 responsables d'OPR sur la démarche d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi d'un plan d'actions
		A3.2.2 - Appuyer 5 OPR à élaborer leur plan d'actions
		A3.2.3 – Former 90 responsables d'OPR sur la maîtrise d'ouvrage des actions mises en place en leur faveur
	Stratégie 3 : Doter les OPR de personnels d'accompagnement	A3.2.4 – Valoriser les compétences internes aux OPR et/ou recruter des animateurs endogènes au profit des OPR
		A3.2.5 – Former 40 paysans relais et animateurs endogènes sur la mise en place des services au sein des OPR

4 – Axe Stratégique n°4 : Mobilisation des ressources propres

Objectifs Spécifiques	Stratégies d'intervention	Actions préconisées
1 - Mettre en place une stratégie	Stratégie 1 : Elaborer une stratégie de mobilisation de	A4.1.1 – Réaliser 1 étude d'identification de l'ensemble des systèmes et mécanismes pouvant permettre la mobilisation de ressources propres dans les OPR

efficace de mobilisation de ressources propres	ressources propres	A4.1.2 – Organiser 1 rencontre de réflexions sur l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources propres de l'UNPRB
		A4.1.3 – Elaborer et valider la stratégie de mobilisation des ressources
2- Assurer la mobilisation effective des ressources à l'échelle de l'UNPRB	Stratégie 2 : Mobiliser des ressources propres	A4.2.1 – Organiser des rencontres de présentation et d'explication de la stratégie de mobilisation de ressources dans les provinces
		A4.2.2 – Sensibiliser les OPR pour le paiement des cotisations et autres contributions au fonctionnement de l'UNPRB
		A4.2.3 - Mettre en place un mécanisme de suivi de la mobilisation et de la gestion des ressources propres

5 – Axe Stratégique n°5 : Amélioration de la visibilité et de la crédibilité de l'UNPRB ;

Objectifs Spécifiques	Stratégies d'intervention	Actions préconisées
1 - Accroître la visibilité et l'efficacité de l'UNPRB	Stratégie 1 : Développer une stratégie de communication interne et externe	A5.1.1 – Elaborer un plan de communication pour l'UNPRB
		A5.1.2 – Construire une base de données pour l'UNPRB
		A5.1.3 – Créer un site web pour l'UNPRB
	Stratégie 2 : Produire des outils des communications	A5.1.4 – Produire des bulletins de liaison périodiques
		A5.1.5 – Produire des outils divers de communication (dépliants, affiches, cartes de visites, etc.)
2 - Renforcer l'expertise des responsables de l'UNPRB sur la production et la commercialisation du riz	Stratégie 1 : Produire et rendre disponible des données fiables sur la production et la commercialisation du riz paddy	A5.2.1 – Mettre en place un dispositif de suivi des performances des exploitations familiales de riz
		A5.2.2 – Elaborer un référentiel technico-économique sur la production et la commercialisation du riz
3 - Etablir et renforcer les relations entre l'UNPRB, d'autres OP nationales et des PTF	Stratégie 4 : Instaurer un dialogue permanent entre l'UNPRB et ses partenaires institutionnels	A5.3.1 – Organiser 1 cadre de dialogue multi acteurs existant en tenant une rencontre annuelle réunissant l'UNPRB et ses partenaires
		A5.3.2 – Organiser 1 table ronde avec les partenaires pour la présentation du plan stratégique 2014 – 2018 et solliciter leurs appuis
		A5.3.3 – Définir et clarifier les missions de l'UNPRB au sein du CIR-B pour assurer la représentativité du maillon production de la filière riz

6 – Axe stratégique n°6 : Renforcement de l'UNPRB dans son rôle de représentation et de défense des intérêts des membres

Objectifs Spécifiques	Stratégies d'intervention	Actions préconisées
1 – Favoriser	Stratégie 1 -	A6.1.1 – Former 30 responsables d'OPR en lobbying, plaidoyer

l'émergence d'élus capables de réaliser ou de soutenir des actions de lobbying et de plaider des OPR	Renforcer les capacités d'analyse et de proposition des OPR sur les politiques agricoles	A6.1.2 - Former 60 leaders paysans sur la démarche d'analyse des politiques agricoles
		A6.1.3 – Organiser 1 session nationale de concertations sur des questions d'actualité
		A6.1.4 - Organiser 1 voyage d'échanges entre les paysans à l'extérieur sur la gestion des responsabilités au sein des OPR
2 - Renforcer les capacités d'intervention des équipes techniques du réseau	Stratégie 2 – Mettre en place un dispositif national d'intervention performant	A6.2.1 – Recruter 14 agents pour renforcer le personnel du Secrétariat Permanent (1 chargé de programme, 1 chargé de suivi-évaluation, 1 communicateur, 1 secrétaire de bureau, 10 animateurs titulaires et 1 chauffeur)
		A6.2.2 – Assurer la formation continue des ressources humaines (15 agents)
3 - Assurer le fonctionnement institutionnel de l'UNPRB	Stratégie 3 – Acquérir des équipements appropriés pour le fonctionnement de la représentation nationale de l'UNPRB	A6.3.1 – Acheter du matériel informatique
		A6.3.2 - Acheter des mobiliers de bureau
		A6.3.3 – Acheter du matériel roulant
	Stratégie 4 – Assurer le fonctionnement institutionnel de l'UNPRB de 2014 à 2018	A6.3.4 – Assurer le paiement régulier des salaires du personnel de l'UNPRB
		A6.3.5 - Assurer le fonctionnement des organes statutaires (AG, CA, BE, CC)
		A6.3.6 – Assurer la prise en charge des frais de mission des élus et techniciens à l'intérieur et l'extérieur du pays
		A6.3.7 – Assurer le règlement des charges locatives du bureau (loyer, eau, électricité, entretien et réparation) durant 5 ans
		A6.3.8 – Assurer le fonctionnement des véhicules (1 véhicule et 56 motos de terrain)
		A6.3.9 – Assurer les frais d'hébergement du site web et l'entretien de la base de données
		A6.3.10 – Assurer les frais administratifs du siège
		A6.3.11 – Rechercher et acheter un terrain pour en faire un siège
4 - Améliorer la gouvernance du plan stratégique	Stratégie 5 : Maîtriser l'exécution du plan stratégique grâce à une programmation efficace	A6.4.1 – Tenir 1 rencontre du comité de pilotage du plan stratégique
		A6.4.2 – Organiser 2 rencontres semestrielles de revue et de (re) programmation des activités du plan stratégique
	Stratégie 6 : Evaluer les actions et contrôler la gestion des financements du plan stratégique	A6.4.3 – Auditer annuellement les comptes de l'UNPRB